

TAXE D'APPRENTISSAGE

**Nos élèves sont vos futurs collaborateurs !
En 2023 aidez les à améliorer leur formation**

Le lycée Jacquard a besoin de votre soutien pour innover et poursuivre son adaptation à l'évolution des métiers (voir au verso les réalisations et projets).



Le lycée est habilité à percevoir directement le solde de la taxe d'apprentissage (13 % de la totalité de la taxe due).

Pour plus de renseignements, votre contact :

CHALTON Anne
Directrice Déléguée aux formations

20 rue Blanqui 69600 OULLINS
Tél : 04 78 51 02 76
Mail : ddfpt.0690281f@ac-lyon.fr

A partir du 25 mai 2023, vous pouvez, nous verser votre participation directement sur la plateforme **Soltéa.**



Grâce à vous, en 2022 :

Equipped of the commercial and digital space for the BAC Pro Métiers du Commerce et de la Vente

Renouvellement des équipements des salles de couture

Financement des frais de stage

Merci !



Vous pouvez retrouver tous nos projets sur le site internet du lycée:

<https://joseph-marie-jacquard.ent.auvergnerhonealpes.fr>



Nos projets pour 2023 :

Développer l'équipement en matériel pédagogique innovant

Poursuivre le renouvellement des équipements des salles de couture

Participer au financement des frais de stage